PADA - Pour une Alternative Démocratique en Algérie

Appel à une amnistie générale des détenus politiques et d'opinion en Algérie

PADA appelle à une amnistie générale, claire et sans ambiguïté, comme acte de rupture avec la spirale répressive qui mine la société et fracture la nation. Nul État ne peut durablement se maintenir en piétinant la conscience de ses citoyens, en criminalisant la parole, en poursuivant l'engagement pacifique, en faisant de l'expression une faute et de la divergence un délit.

Les grâces au compte-gouttes ne peuvent occulter la répression persistante et les informations inquiétantes provenant du pays. L'Algérie ne peut avancer sans un véritable apaisement qui exige la libération des détenus politiques et d'opinion, la cessation immédiate des arrestations arbitraires, des poursuites judiciaires, des atteintes répétées aux libertés fondamentales, ainsi que le respect plein et entier de la liberté de circulation, droit pour chaque citoyenne et citoyen d'entrer et de sortir librement du territoire national. La liberté d'opinion, d'expression, d'organisation et de manifestation ne sont pas des concessions gracieuses du pouvoir : elles constituent le socle même de toute légitimité politique et de toute vie nationale digne de ce nom.

Sur le plan juridique, cette amnistie doit couvrir l'ensemble des détenus d'opinion et s'accompagner de leur réhabilitation pleine et entière, incluant la levée de toute discrimination et leur réintégration effective dans leurs postes de travail, avec restitution de l'ensemble de leurs droits professionnels, sociaux et civiques. Elle doit aussi concerner les personnalités civiles et militaires déchues dont les condamnations relèvent davantage du règlement de comptes que d'une justice sereine. Elle doit également permettre, dans un cadre strictement encadré par le droit et l'intérêt général, des mesures de clémence pour des personnes liées aux violences de la décennie noire, notamment celles dont la libération relèverait de considérations humanitaires.

Le pouvoir doit cesser d'instrumentaliser la justice, d'enrôler juges et magistrats au service d'agendas politiques, de violer les lois nationales et internationales et d'user des arrestations comme des libérations sélectives un instrument de chantage, de mise au pas et de communication.

À titre non exhaustif, il doit engager sans délai la révision du procès de Larbâa Nath Iraten, symbole de graves dérives judiciaires, de violation du droit à un procès équitable et de l'usage de la justice comme instrument de répression politique.

La pratique d'une politique de "repentance" imposée à des citoyens dont le seul tort est d'exprimer leurs opinions et d'exercer leurs droits civiques et politiques est une pratique scélérate. Elle ressuscite, sous des formes modernes, l'héritage du Code de l'indigénat : l'idée qu'il existerait des sujets à corriger, à humilier, à mettre à genoux, au lieu de citoyens à respecter. Une telle logique est indigne d'un État national censé exprimer la souveraineté de notre peuple. Cette politique est une impasse historique. Elle ne protège ni l'État ni la Nation ; elle prépare le pire, nourrit les ressentiments, radicalise les colères, et fait le lit de toutes les dérives possibles. Aucun ordre durable ne naît de la peur, aucun avenir commun ne se construit sur l'humiliation et le bâillonnement.

L'Algérie n'a pas besoin de murs de prisons et de silences forcés. Elle a besoin de confiance, de justice, de liberté et de responsabilité collective. Elle a besoin d'un horizon politique ouvert, où le débat remplace la contrainte, où le droit supplante l'arbitraire, où la citoyenneté l'emporte sur la soumission.

Sur le plan politique, cette amnistie doit s'inscrire dans une ouverture démocratique réelle, assumée, fondée sur le respect du pluralisme et le rétablissement de l'expression politique et médiatique pour permettre le nécessaire débat national de sortie de crise.

PADA affirme avec gravité et détermination : il est encore temps de choisir la voie de la raison, du dialogue et de la démocratie. Mais le temps presse. L'Histoire ne pardonne ni l'aveuglement ni l'entêtement. Elle juge sévèrement ceux qui, par calcul ou par peur, refusent d'entendre la voix de leur peuple.

Paris, le 16 décembre 2025

PADA